

MATIÈRES PLASTIQUES : PRÉDIRE LA MIGRATION DES SUBSTANCES VERS LES ALIMENTS

– Réf. EC57

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 100 % | utilité de la formation : 100 %
(calculs réalisés sur la base des sessions 2021 dispensées)



OBJECTIFS

Identifier les données d'entrée de la modélisation

Savoir manipuler un outil de modélisation

Interpréter les résultats de modélisation



LES AVANTAGES

Exemples de modélisation sur des cas réels

Exercices individuels et en groupe sur ordinateur



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Jean-Mario JULIEN**

Ingénieur R&D

- **Phuong Mai NGUYEN**

Expert en matériaux et emballages

Responsable pédagogique de la formation :

Jean-Mario JULIEN

Public :

- Fabricants, conditionneurs, distributeurs de matériaux, d'articles et d'emballages en matières plastiques destinés au contact des aliments
- Techniciens et ingénieurs des services recherche et développement, production ou qualité

Niveau requis :

- Occuper une fonction qui permette d'avoir une expérience de l'industrie agroalimentaire, la connaissances sur les emballages ou les objets en matière plastique et les bases sur les polymères
- Avoir assisté au stage EC50 ou connaître les principales exigences de la réglementation européenne des matières plastiques

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Travaux pratiques
- Dossier technique remis à chaque stagiaire
- Une connexion micro et webcam est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation. Prévoir des écouteurs et un double écran accessoirement.
- Les documents supports et l'adresse de connexion sont envoyés la veille en fin de journée par mail, de sorte que le stagiaire puisse les imprimer ou les charger sur un équipement différent de celui qu'il utilisera pour suivre la session.
- Une hotline est communiquée en amont de la formation
- Visioconférence compatible avec tous les navigateurs.
- Évaluation du stage
- Déjeuner-rencontre pris en commun avec l'intervenant (uniquement en présentiel)

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Formats possibles de mise en œuvre pédagogique :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

MATIÈRES PLASTIQUES : PRÉDIRE LA MIGRATION DES SUBSTANCES VERS LES ALIMENTS

– Réf. EC57



PROGRAMME

Introduction

- Principaux polymères du domaine des matières plastiques
- Influence de la géométrie des emballages et des objets
- Phénomène de transfert des substances des matériaux plastiques vers les aliments
- Nature chimique des substances qui migrent dans les aliments

Contexte réglementaire

- Rappel du contexte européen et français
- Aperçu des dispositions du règlement CE n°1935/2004
- Aperçu du règlement UE n°10/2011 (domaine d'application, listes positives, limites de migration des additifs et monomères et essais de conformité)

Prédiction de la migration des substances de l'emballage vers les aliments en utilisant la modélisation

- Paramètres physico-chimiques affectant la migration des substances (coefficients de diffusion et de partage, conditions de contact, ...)
- Calcul de la migration dans le pire des cas
- Présentation des outils de modélisation de la migration des substances
- Prédiction de la migration des substances avec l'outil SFPP3 (présentation et utilisation de l'outil, données d'entrées, interprétation des résultats et études de cas)
- La modélisation pour développer des emballages plus sûrs : présentation de FMECA engine (outil de modélisation des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement)

Évaluation du stage et conclusions



SESSION(S) PLANIFIÉE(S)

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L.6313-CT) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès :

Suite à votre inscription sur le site du LNE, vous recevez automatiquement un accusé de réception et bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours. La prestation de formation inter est programmée selon les dates affichées sur cette fiche.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les conditions particulières et modalités pratiques des [formations LNE](#)

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites

Accompagnement des personnes porteuses de handicap :

La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent-handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation@lne.fr / www.lne.fr